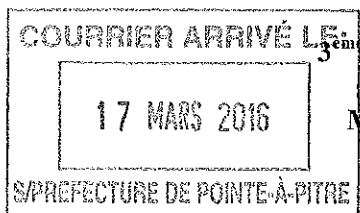


DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE

DÉLIBÉRATION N°2016.03.03/261

**Modification du plan de financement
de l'opération
« Construction du deuxième réservoir
d'eau potable de Boisvin Abymes »**

séance de l'année 2016

Mercredi 9 mars 2016

L'an deux mille seize, le mercredi 9 mars, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est rassemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 29 février 2016.

Présents : 32		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	1 ^{er} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Corinne	PETRO	
M. Max	CELIGNY	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Max	CELIGNY	

Excusés représentés : 2
<u>Conseillères Communautaires :</u>
Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS Pouvoir à M. Georges DAUBIN
Mme Juliana FENGAROL Pouvoir à M. José GUIOLET

Excusés non représentés : 4
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
M. Fabert MICHELY
Mme Josiane GATIBELZA
<u>Conseillers Communautaires:</u>
Mme Ketty WALPO
M. Denis BERNADOTTE

Absents : 12
<u>Vice-Président:</u>
M. Rosan RAUZDUEL (3 ^{ème} Vice-Président)
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u>
Mme Marie-Camille MOUNIEN
M. Michel RINÇON
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u>
Mme Lise Claude AZEDE
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO
M. Chazy CIRANY
M. Harry DURIMEL
M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN
M. Olivier SERVA

Le Conseil Communautaire a désigné *Madame Murielle JABES* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2013.02.01/370 votée le 18 février 2013 portant approbation des priorités du programme pluriannuel d'investissements des travaux d'eau et d'assainissement sur le territoire de CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.03.02/102 du 7 mars 2014 portant modification du plan de financement pour la réalisation des études et travaux du deuxième réservoir de Boisvin sur le territoire de la ville des Abymes ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2015.12.07/218 Exercice budgétaire 2015 – *Décisions modificatives des budgets*-Budget primitif Eau potable 2015 – Budget primitif Assainissement 2015 – *Décision modificative n°2 du 23 décembre 2015* ;

Considérant le courrier du 18 février 2016 de la DEAL chargée de la mission d'instruction transitoire des fonds du PO Feder 2014-2020 ;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant l'avis favorable émis par la Commission Eau de CAP Excellence réunie le 29 février 2016 ;

Après en avoir délibéré;

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ;

ARTICLE 1 – D'approuver le projet technique de l'opération de «*Construction du deuxième réservoir d'eau potable de Boisvin Abymes*» dont le coût s'élève à 1 492 353 €HT.

ARTICLE 2 - D'abroger la délibération n°2014/03.02/102 du 7 mars 2014 portant modification du plan de financement pour la réalisation des études et travaux du deuxième réservoir de Boisvin sur le territoire de la ville des Abymes.

ARTICLE 3 – D'approuver le nouveau plan de financement de l'opération qui s'établit comme suit :

Financiers	Taux %	Montant (euro)
Europe (PO FEDER 2014-2020)	60%	895 412,00 €HT
Office de l'Eau de la Guadeloupe	10%	149 235,00 €HT
CAP Excellence	30%	447 706,00 €HT
Total		<u>1 492 353,00 €HT</u>

ARTICLE 4 – D'autoriser le Président à solliciter le cofinancement de l'Europe et de l'Office de l'Eau de la Guadeloupe.

ARTICLE 5 – Le Président, le Directeur Général, le Comptable public de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 16 MARS 2016



Le Président

Éric JALTON

17 MARS 2016

- Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Pointe-À-Pitre, le 17 MARS 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 17 MARS 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-À-Pitre, le 17 MARS 2016
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 17 MARS 2016
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public, le 17 MARS 2016

